

Nombre de Membres
Afférents au Conseil : 14
Présents : 12
Ayant pris part à la décision : 14

Séance du 15 JUILLET 2024

N° D2024 041

L'an deux mil vingt-quatre et le quinze juillet à 19 heures 30 minutes, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Bernard REY, Maire.

Etaient présents : M. Bernard REY, Maire, Mme Emmanuelle CARGNELLI, M. Christophe COTTAREL, M. Marc SOLFOROSI, Adjoint au Maire.

MMES Sylvie CHASSAGNE, Brigitte FROMONT, Caroline PFLIEGER-LEGOUGE, Frédérique POINTON-SCHOENAUER, MM Jean-Pierre KLEIN, Jean-Claude LAMBERT, Florent PATIN, Jean-Pierre PILLON, Conseillers municipaux.

Absent(s) excusé(s): Claire ANDRIEUX (pouvoir donné à Mme E. CARGNELLI) Frédéric VIENOT (pouvoir donné à B. REY)

Secrétaire de séance : M. Jean-Claude LAMBERT

Date de la convocation : 10 JUILLET 2024

Date de l'affichage : 10 JUILLET 2024

OBJET : Délibération pour le versement d'une subvention de fonctionnement au CCAS de St Didier de Formans pour le prêt d'une scène pour le concert du 22 juin 2024

M. le Maire rappelle que le 22 juin 2024 un concert de musique a été organisé sur le stade communal, pour l'association Enfants Ukraine 01.

Pour les besoins du concert, la commune de St Didier-de-Formans a prêté à la commune une scène.

M. le Maire propose en remerciement de ce prêt, qu'une subvention de fonctionnement soit versée au CCAS de la commune de St Didier-de-Formans, d'un montant de 400 euros.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de verser une subvention de fonctionnement au compte 657381, au CCAS de St Didier de Formans, en remerciement de la scène prêtée le 22 juin 2024
- **HABILITE** Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions relatives à l'exécution de la présente délibération.



Ainsi fait et délibéré ce jour
Le Maire, Bernard REY

Le secrétaire de séance,
Jean-Claude LAMBERT

Acte rendu exécutoire après
réception en Préfecture le
et publication du 18/07/2024

Accusé de réception en préfecture
001-210103396-20240715-D2024_041-DE
Date de télétransmission : 18/07/2024
Date de réception préfecture : 18/07/2024